Cas pratique droit fiscal

Par **alasoop**, le **23/04/2013** à **17:46**

Bonjour à tous, j'ai petit cas pratique qui me pose bien des soucis.. peut-être pourriez-vous m'aider.
Mme était associée dans une SCP exploitant un laboratoire d'analyses médicales, elle a fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2012
pour la période du 1er janvier au 30 sept 2012, elle a perçu, en sa qualité d'associée de la SCP, un bénéfice net avant déduction des charges indiquées de 80.000 euros.
En sa qualité de la SCP, elle a payé en 2012 une contribution économique territoriale de 3000 euros et des charges personnelles de 12000 euros.
Elle a cédé en sept.2012 ses parts sociales à un successeur devenu associé de la SCP au prix de 395000 euros qu'elle avait acquis il y a 10 ans pour 145000 euros. Il m'est demandé de calculer la plus value et le montant et le régime d'imposition de cette dame… et l'incidence de son départ à la retraite sur le régime de la plus-value... bref, rien de terrible pour un fiscaliste, mais terriblement compliqué pour un non-fiscaliste... Merci par avance, @+

Par **bulle**, le **23/04/2013** à **18:22**

Bonjour,

Merci de respecter la charte du forum:
[citation] 7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.
Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

Par **gregor2**, le **23/04/2013** à **18:26**

Bonjour, je tiens à seconder Bulle sur ce point, il nous faut un début de réponse ou des questions précises de votre part.

Ensuite avec un peu de recherche vos questions ne sont pas très complexes ...

Par **alasoop**, le **24/04/2013** à **20:58**

Re-salut à vous
je suis désolé, mais j'ai justement posté ce petit cas, parce que je n'ai aucun moyen pour le résoudre... je ne sais rien du droit fiscal.
Je connais bien les règles de ce forum, cela fait des années que j'y participe, il m'est même arrivé d'aider des étudiants, si..si..
Bref, il ne s'agit pas d'un devoir de FAC noté. C'est juste un devoir pour tenter de comprendre certaines logiques fiscales mises en pratique, voilà tout. Je vous en donnerais bien plus, mais j'en suis incapable :-)
Désolé, si vous voulez m'aider c'est cool, sinon tant pis...
Au pire ne me donnez pas les réponses, juste les quelques explications qui produiront l'étincelle chez moi... Merci @+

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés